

A vous tous mes FF :. de la R :. L :. *La Réunion des Etrangers*,
Orient de Paris, ce rapide tracé



Cosmopolitisme, tolérance et laïcité : c'est tout un !

(Une filiation par les Frères)

« Dionysos en Grèce, en Syrie Adonis,
En Egypte Osiris, sont le SOLEIL des Sages.
ISIS, épouse, sœur et mère d'Osiris
Rassemble ses membres déchirés par Typhon, et les lie... »

Michael Maïer, *Atalante fugitive ou Nouveaux emblèmes chymiques
des secrets de la Nature*, « Epigramme XLIV », 1618.

En To Pan !

Aujourd'hui, la confusion est à son comble. Combien d'articles de presse, de déclarations politiques et même de communications soi-disant savantes¹ confondent, en effet, *cosmopolitisme* et *multiculturalisme*, que ce soit pour les promouvoir ou les dénoncer, indistinctement, en les opposant de toute façon à la *laïcité* républicaine instituée en France, par excellence, depuis décembre 1905 ? Et combien d'autorités cléricales et réactionnaires tentent, jusqu'à l'absurde, de faire croire qu'il manquerait à la laïcité « à la française » une dose -forcément spirituelle- de *tolérance* ? Leur nombre ne se compte malheureusement plus !

Et pourtant, un rapide examen historique de ces notions, qui sont aussi des faits sociaux lourds, permet de démontrer combien la *tolérance* humaniste et le *cosmopolitisme* des Lumières, principalement diffusés

par la franc-maçonnerie européenne des XVII^e et XVIII^e siècles, furent les deux premiers côtés du triangle de la *laïcité*, laquelle fut d'ailleurs principalement instituée, dans le cadre de la République, par les francs-maçons du XIX^e siècle, héritiers revendiqués de leurs anciens Frères.

De même, il suffit de relire les pages les plus fameuses de la philosophie de ces mêmes siècles, et notamment celles, célèbres entre toutes, de Kant, pour saisir combien le multiculturalisme contemporain et sa résultante communautariste sont l'antithèse régressive du cosmopolitisme, de la tolérance mutuelle et de la laïcité !

Cette note propose d'établir quelques jalons qui permettront, nous l'espérons, de clarifier un peu la question.

*

* *

I - La concorde humaniste (XV^e-XVI^e siècles)

Le cosmopolitisme est un idéal, voire un mode de vie, commun à tous les humanistes européens des XV^e et XVI^e siècles, même à ceux qui, contrairement à Érasme, Budé ou Castiglione, n'ont pas écrit de traités de philosophie politique. Car la « république des Lettres » qu'ils ont fondée ne connaît pas de frontières politiques et sociales. Du moins, rêve-t-elle de s'en affranchir².

Patriotes de l'humanité

« Et même quand ils sont au service d'un souverain, comme ce fut le cas de More avec Henri VIII, de Budé avec François I^{er}, et même d'Érasme avec Charles Quint, ils sont incapables de faire passer les intérêts matériels ou temporels de la cause politique qu'ils servent avant les intérêts moraux et permanents de l'humanité indivise qui est leur vraie patrie », affirme l'historien de la Renaissance Jean-Claude Margolin (« Humanisme », *Encyclopaedia Universalis*).

Jean Charles Payen a résumé, en quelques lignes, la philosophie politique de l'humanisme : « Il y a une politique de l'humanisme qui est assez cohérente de Marsile de Padoue à Jean Bodin (et sa *République*), et qui se définit par : 1/ une soif de liberté particulièrement sensible, par

exemple, chez un La Boétie, l'ami de Montaigne, qui, dans le *Discours sur la servitude volontaire* ou *Contr'un*, utilise la culture antique au services d'idées qui sont déjà républicaines (...)»³; 2/ un souci de paix et d'harmonie entre les Etats, joint pendant les luttes religieuses à une sincère aspiration à la réconciliation entre les Eglises – ce dernier trait est particulièrement sensible chez Erasme (...); 3/ une réelle tendance à la démocratie, qui dans *l'Utopie* de Thomas More (1515), prend une résonance présocialiste... »⁴

La loge juste et parfaite de Jean Bodin

Il aurait pu ajouter, au premier chef, la tolérance mutuelle. Et citer l'extraordinaire *Colloquium Heptaplomeres* de Jean Bodin (1593), qui réunit sept (!) savants de différents « sentiments » : un catholique, un luthérien, un calviniste, un renégat passé à l'islam, un juif, un syncrétiste, un partisan de la religion naturelle. Après de longues et vaines disputes, ils finissent par adopter ensemble le respect mutuel et la tolérance : « Après s'être embrassés dans un mouvement de charité mutuelle, (ils) se retirèrent. Depuis lors, dans une concorde admirable, ils cultivèrent la piété et la vertu, vivant ensemble et étudiant en commun, mais ils s'abstinrent désormais de toute discussion sur les choses religieuses, tout en gardant chacun sa religion dans l'honnêteté de vie la plus parfaite. » N'est-ce point là loge juste et parfaite ? Daniel Ménager n'avait pas tort de commenter : « Bodin annonce Voltaire. »⁵

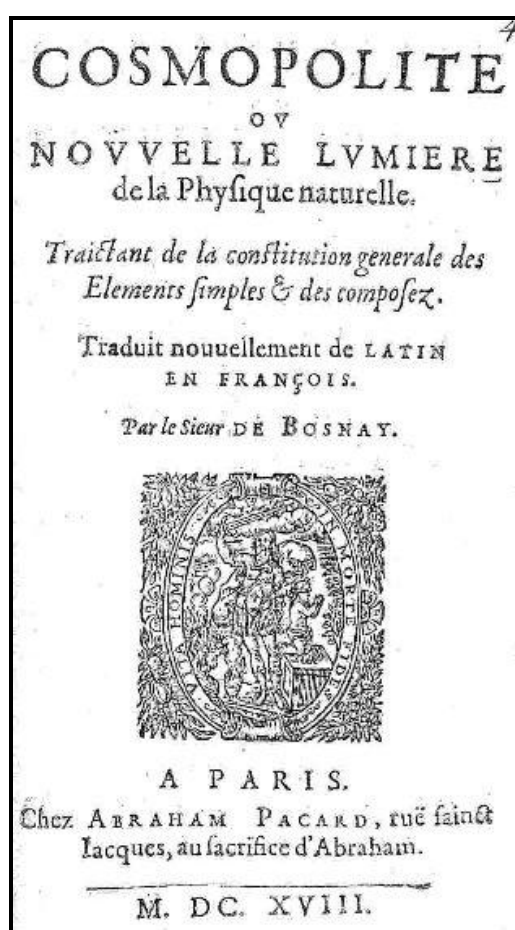
Les « Cosmopolites », utopistes et chymistes

Pour signer sa foi en cette « concorde » universelle, Guillaume Postel (1510-1581), kabbaliste d'exception, premier véritable orientaliste occidental, nommé au Collège de France par François I^{er}, se surnommait lui-même « Cosmopolite ». Il était effectivement l'auteur du célèbre *De la République des Turcs* (deux éditions : 1540 et 1560) qui participa, dès lors, à évaluer le préjugé de supériorité des chrétiens sur les mahométans (cette veine comparatiste passera, on sait avec quel succès, par les *Lettres persanes* de Montesquieu⁶, publiées anonymement en 1721). Son idéal, fondé sur la liberté individuelle, se définit comme celui d'une concorde mondiale laïque (*orbis terrarum concordia*), d'une fraternité supranationale affranchie des religions.

En 1614, paraissait *La Nouvelle lumière chymique, pour servir d'éclaircissement aux trois Principes de la nature...*, signée, elle aussi, par « Le Cosmopolite » (pseudonyme de Michel Sendivogius et, surtout, de l'Écossais Alexandre Sethon, son maître es transmutation ; une édition de 1618 est titrée : *Nouvelle lumière de la physique naturelle*). Cette somme alchimique, de philosophie clairement naturaliste et néoplatonicienne, inspira Isaac Newton, le parrain de la franc-maçonnerie moderne⁷ : « Pratiquement toutes les expériences effectuées durant cette première période font intervenir l'antimoine sous une forme ou une autre, et l'on peut définitivement affirmer que le projet de Newton au début des années 1670 était de réaliser le "mercure philosophique". C'est essentiellement à Sendivogius (en fait, à Sethon) qu'il doit d'avoir été mis sur cette voie de recherche... »⁸

Constellation cosmopolite

Issu du grec *kosmopolitês* (citoyen du monde)⁹, une première fois attesté en 1540 (Postel), « cosmopolite » finit par désigner un fait social - primordialement maçonnique- au XVII^e siècle, puis un idéal philosophique -quintessence des Lumières- au XVIII^e (« cosmopolisme », est attesté en 1739, dans les *Mémoires ou Journal* de René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, un ami de Voltaire). Il est, dès le commencement de son usage, fraternellement lié aux principes de la tolérance mutuelle et de la laïcité (séparation stricte du spirituel et du temporel, du privé et du public).



*

* *

II - Lumières écossaises (XVI^e-XVII^e siècles)

Comme en Hollande (Bayle s'y est exilé et Descartes réfugié, Spinoza y est toléré) à la même époque¹⁰, une révolution morale et politique décisive pour tout l'Occident s'est produite en Ecosse, dès les XVI^e et XVII^e siècles.

Précoce Ecosse

Le fait n'est plus contestable, les plus anciennes loges maçonniques du monde sont écossaises et il n'est pas moins certain que, à partir de 1600 et surtout après 1630, des maçons non-opératifs, hommes de sciences, férus d'hermétisme, furent initiés dans ces loges écossaises, avant de fonder, en Angleterre, par captation d'héritage occulte, une franc-maçonnerie nouvelle¹¹. A l'aube du XVII^e siècle, il est notable que la franc-maçonnerie écossaise présentait déjà les tournures essentielles de la franc-maçonnerie moderne, notamment « le caractère international de l'institution puisque les maçons voyageaient d'un pays à l'autre et pouvaient être de nationalités différentes »¹². A la fin du même siècle, il est avéré que quelques loges écossaises avaient une majorité de membres non-opératifs, issus de milieux sociaux divers, qui cultivaient une sociabilité toute de tolérance et de solidarité.

Religion interdite

Dès ses origines, la franc-maçonnerie fit donc preuve, pour l'époque, d'une « ouverture » inédite. Elle fut même d'emblée laïque, si l'on en croit David Stevenson qui fait l'hypothèse d'un « accord tacite (en Ecosse, au XVII^e siècle) entre maçons et ministres de l'Eglise d'Ecosse (protestante) comme quoi les activités des loges seraient autorisées à condition qu'il n'y ait rien de spécifiquement religieux » dans leurs rites. « La religion étant interdite aux maçons en tant que maçons... », va-t-il jusqu'à écrire¹³ !

Cette sorte de tabou initial serait à l'origine, selon l'historien écossais, de la règle de tolérance, voire d'indifférence religieuse, qui caractérise la franc-maçonnerie dès le XVII^e siècle. Stevenson ajoute : « A long terme, cette exclusion des loges de tout engagement manifeste à toute forme de religion entraîna l'adoption d'idées hétérodoxes et l'admission de membres ayant des croyances religieuses divergentes. »

L'Athènes du Nord

Parallèlement, mais le lien semble évident, l'Ecosse a connu, dès la seconde moitié du XVI^e siècle, et surtout dans la première du XVII^e, une révolution politique profonde. John Knox, leader de la Réforme écossaise (1559-1572), était porteur d'une volonté démocratique sans concession. Son influence et celles de ses disciples aboutit, en 1638, soit cinquante ans avant la révolution constitutionnelle anglaise !, à l'institution d'une monarchie constitutionnelle, puis, en 1696, à l'ouverture d'une école, ouverte à tous, dans chaque paroisse. Résultat,

en 1795, sur son million et demi d'habitants, l'Ecosse comptait pas moins de 30 000 citoyens vivant de l'édition et de l'éducation, ce qui représente un record d'alphabétisation¹⁴...

Est-ce donc étonnant que ce soit dans le cadre des « Lumières écossaises » que se soient développés le libéralisme, en tant que philosophie de la liberté de conscience, d'expression et d'action¹⁵, et la franc-maçonnerie moderne ? On connaît David Hume, Adam Smith, Adam Ferguson, ou les travaux de James Watt. Ces grands noms de la science et de la philosophie écossaises, rassemblés par Norbert Waszek dans un mouvement d'ensemble, les « Lumières écossaises »¹⁶, rayonnèrent bien au-delà d'Edimbourg, véritable « Athènes du Nord » pour leurs contemporains.

De promiscuité en sociabilité

La vie citadine à Glasgow ou Edimbourg, marquée par la promiscuité (constructions en hauteur) et l'absence de ségrégation spatiale, aurait favorisé, selon l'historien, le cosmopolitisme et la tolérance des philosophes écossais. Dans ces cités réformées, le dialogue social était intensif et le commerce international, particulièrement développé, permettait de multiples rencontres. Enfin, d'après Waszek, les Lumières écossaises auraient été portées par trois strates sociales : les juristes, forts de l'autonomie du système juridique écossais, les théologiens, marqués par un constant désir de réforme interne, et surtout les universitaires partisans de la philosophie newtonienne.

Norbert Waszek semble ignorer, cependant, l'intensité de la sociabilité maçonnique écossaise, entre la fin de la Renaissance et le début du siècle

des Lumières, sociabilité initiatique réalisant, mieux que tout autre *commerce* (au sens de Montaigne¹⁷), « la volonté d'unir les hommes de toutes conditions »¹⁸, ainsi qu'un « riche brassage » idéologique que David Stevenson résume ainsi : « Chercher à échapper au conflit religieux à travers la mystique hermétique et l'excitation rosicrucienne, tourna à l'acceptation de certaines idées panthéistes et déistes. Les quêtes alchimique et hermétique cédèrent la place aux sciences modernes et au mouvement newtonien... »¹⁹



*

* *

III - L'idéal cosmopolitique de Newton (1645-1723)

La plus ancienne réunion de gentlemen maçons anglais connue se tint le 16 octobre 1646, à Warrington, entre Londres et Edimbourg, dans le Lancashire, pour recevoir Elias Ashmole²⁰ et son parent le colonel Mainwaring. En fait, les quatre loges qui se rassemblèrent en 1717, lors de la Saint-Jean d'été, pour se fédérer en Grande Loge de Londres, récupérèrent le mouvement écossais, lui donnèrent une structure institutionnelle et, surtout, des *Constitutions*²¹, dites d'Anderson, lequel Anderson était d'ailleurs écossais.

La Grand Loge latitudinaire de Londres (1717)

Il est notable que, dans leur première publication (1723), ces *Constitutions* expurgèrent l'histoire légendaire des maçons médiévaux, telle que véhiculée dans les « anciens Devoirs », de tout ce qui pouvait faire référence à une religion particulière, laissant ainsi à chacun des membres de l'Ordre sa liberté de conscience en ce domaine. En effet, et sans la moindre ambiguïté, « la maçonnerie adopta ainsi une profession de foi minimaliste, admettant toute attitude religieuse, du déisme jusqu'au panthéisme et à l'athéisme », affirme Margaret C. Jacob. Avant d'ajouter : « Ainsi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre que les ateliers anglais comptaient une forte proportion de *whigs* (anti-Stuarts, qui voulaient abolir l'épiscopat anglican)²² et de scientifiques ; qu'à Paris, le

philosophe et maçon Helvétius se déclarait matérialiste ; qu'à Amsterdam, Rousset de Missy optait pour le panthéisme (comme l'avait fait Toland) ; que Montesquieu, maçon lui aussi, était sans doute déiste. A Londres comme à Amsterdam, on peut trouver des noms juifs dans les registres des loges²³. (...) En France, certaines loges accueillait protestants et catholiques, et même les acteurs ; les lettres d'une loge parisienne mentionnent un *trompette nègre* appartenant au régiment du roi. »²⁴

On sait, aujourd'hui, à quel point la première « Grande Loge » fut l'enfant de la Royal Society²⁵, fait qu'Alain Bauer a résumé en une formule lapidaire : « Curateur des expérimentations à la Royal Society dès son élection, Désaguliers apparaît comme le *deus ex machina* de la création de la franc-maçonnerie spéculative. Si la franc-maçonnerie était une religion, Newton serait le Christ médiateur et Désaguliers, son Prophète. »²⁶ Or, il n'est plus contestable, aujourd'hui, que « Désaguliers, scientifique en même temps que prêtre mondain, semble avoir adhéré personnellement au *latitudinarisme*, tendance anglicane très libérale et peu portée à la spéculation théologique, alors en vogue dans les milieux cultivés. Son ami et confrère Isaac Newton (1642-1726) était lui-même vraisemblablement unitarien, ne retenant guère du christianisme qu'une morale épurée ? »²⁷

Une « Société royale » très cosmopolite

Jérôme Rousse-Lacordaire a par ailleurs montré²⁸ combien Newton, en parfait accord avec Locke, distinguait le champ de la religion de celui de la politique : « Que la religion et l'ordre politique, ou encore les lois

de Dieu et les lois des hommes, doivent être maintenus distincts. Nous ne devons pas faire des commandements des hommes une partie des lois de Dieu.»²⁹

D'autre part, la Royal Society existait en fait, en projet, depuis 1645, alors que se réunirent chaque semaine, en « Invisible Collège » des « philosophes naturels » qui souhaitaient construire un lieu cosmopolite d'échanges, sous la conduite de la raison, des hommes et des intérêts les plus divers³⁰. Le premier historien (1677 !) de la vénérable institution ne s'y était pas trompé : « En ce qui concerne les Membres eux-mêmes qui doivent former la Société, on doit relever qu'ils ont librement accepté des Hommes de Religions, Pays et Professions de Vie différents. Ils étaient obligés de faire cela, sinon ils se seraient vite éloignés de la largeur de vue de leurs propres Déclarations. En effet, ils professaient ouvertement, non pas de poser les Fondations d'une Philosophie anglaise, écossaise, irlandaise, papiste ou protestante, mais d'une Philosophie de l'Humanité. »³¹

Jérôme Rousse-Lacordaire a souligné à quel point la Royal Society se devait d'admettre des membres de toute confession ou opinion politique, dès lors qu'ils étaient d'authentiques savants susceptibles de confronter rationnellement leurs convictions et de reconnaître ainsi qu'au-delà de leurs querelles éventuelles ils étaient réunis par une commune appartenance à la « Philosophie de l'Humanité » et à la « Raison générale de l'Humanité ». Ainsi, le souci d'ordre qui animait la Royal Society devait se traduire institutionnellement par l'adoption de procédures à vocation universelle qui avait pour but l'exclusion de toutes disputes en son sein, principalement sur les questions religieuses

et politiques. Comment ne pas voir ici, en contexte cosmopolitique, une sorte de « constitution » laïque ?

Les lois de la Nature et de l'Amitié

Dans un poème allégorique de 1728, *The Newtonian System of the World, the best Model of Government*, Jean-Théophile Désaguliers, alors membre de la Royal Society et ancien grand maître de la Grande Loge de Londres (1719-1721), exposait clairement les liens qu'il fallait établir entre la philosophie naturelle de Newton et l'organisation politique. Il y affirmait que les « Lois des Nations » doivent être analogues aux « Lois de la Nature qui sont établies dans les Cieux » et qu'elles peuvent être étudiées « comme phénomène »³². Les lois de la Nature ne sont, en l'occurrence, plus celle de Dieu, ou si peu.

Parmi tous les membres illustres de la Royal Society, l'Écossais Robert Moray (1607-1673) semble être le lien véritable entre Maçonnerie opérative renouvelée d'Écosse, newtonianisme et franc-maçonnerie spéculative anglaise. Grand amateur d'hermétisme, de symbolisme et d'alchimie, connaisseur des textes rosicruciens, comme Elias Ashmole, ce franc-maçon transitif défendait une fraternité dans le sens de l'amitié platonicienne, c'est-à-dire humainement universelle³³. Il fut le premier président de la Royal Society.

Laïcité primordiale d'Anderson et de Locke

La présence des expérimentateurs newtoniens, parfois écossais, de la Royal Society dans la Grande Loge de Londres fut lourde de

conséquences. Les *Constitutions* de 1723 révèlent de nombreux points communs avec la pensée newtonienne, dont, premièrement, l'exclusion des questions politiques et religieuses du débat et la volonté de contribuer au bien commun et à la paix civile par la fraternité qui devait régner dans la loge et qui faisait du « Centre de l'Union » un modèle de la concorde universelle, un *cosmos* symbolique où les frontières entre les hommes seraient effacées. C'est là, dans le berceau scientifique de la franc-maçonnerie « moderne », que furent chevillés ensemble laïcité et cosmopolitisme.

John Locke (1632-1704), qui rencontre Newton en 1690, fut justement le premier philosophe politique de la nouvelle maçonnerie, en même temps qu'il fut, au-delà de Descartes, le véritable inventeur de la « conscience » individuelle moderne³⁴. Reprenant tout à la fois les arguments laïques des anglicans « indépendants » (partisans de l'indépendance stricte de l'Etat et des Eglises) et le principe de tolérance étendue des anglicans « latitudinaires » qui estimaient que les différences culturelles ne mettaient pas en cause l'essence même de la religion ni le salut éternel des fidèles, le sage de Londres publia, en vingt ans, trois flambeaux des futures Lumières européennes³⁵ : *l'Essai sur la tolérance* (1667) ; le traité *Sur le différence entre pouvoir ecclésiastique et pouvoir civil* (1674) ; la *Lettre sur la tolérance* (1686)³⁶, enfin, qui eu une postérité inégalée. Relevons que, à partir du milieu du XVIII^e siècle, les francs-maçons anglais affirmèrent que le grand philosophe était l'un des leurs...

La plus grande tolérance

La promulgation, en 1689, du *Toleration Act*, en conséquence du triomphe de Guillaume d'Orange et de la *Glorius Revolution* (1688), marque un tournant considérable dans l'histoire de l'Occident. Locke revient aussitôt de Hollande, où il est exilé depuis 1683. Sa *Lettre sur la tolérance*, rédigée quatre ans plus tôt, est publiée en anglais, à Londres, dès 1690... Remarquant la concordance des temps entre l'instauration de la dynastie parlementaire hanovrienne, en Grande-Bretagne, et l'organisation par fusion de la Grande Loge de Londres, Roger Dachez en déduit prudemment que « la maçonnerie moderne naît alors même que s'établit dans une grande monarchie européenne un pouvoir parlementaire fondé sur le libéralisme politique et la tolérance ».

Le président de l'Institut maçonnique de France souligne, à propos des *Constitutions* d'Anderson (1723), qu'« il est peu douteux que la plus grande tolérance religieuse est ici prêchée ». Avant de conclure : « Cette orientation première, initialement très liée à la situation religieuse de l'Angleterre, marquera durablement l'esprit de toute la maçonnerie même lorsque, quelques années plus tard, elle franchira la Manche pour s'épanouir dans la France catholique. »³⁷

Un *melting-pot* social

Enfin, il n'est pas indifférent de relever que la toute jeune franc-maçonnerie « moderne », fidèle en cela aux « bonnes mœurs » de son aînée écossaise, ignorait aussi, relativement,³⁸ les frontières sociales. Marie-Cécile Révauger, remarquable historienne du monde anglophone,

en témoigne : « L'impression dominante (dans la première moitié du XVIII^e siècle) est bien celle de la diversité sociale des francs-maçons. Ceux-ci n'admettent pas seulement dans leurs rangs des nobles, des bourgeois, savants et intellectuels, militaires ou ecclésiastiques, mais également des commerçants, de petits artisans et des aubergistes. »³⁹

De fait, André Doré rappelle que sur les quatre loges londoniennes qui fusionnèrent, en juin 1717, pour constituer la première Grande Loge, trois « n'étaient composés que d'artisans et de commerçants dont aucun n'avait droit, à la suite de son nom, à la mention *Esquire*, indicative d'un niveau social au-dessus du commun. Par contre, la quatrième loge comportait deux ducs, trois comtes, un marquis, trois lords, un baron, quatre chevaliers militaires de hauts rangs, des ministres religieux, vingt-quatre *Esquires*, George Payne, Désaguliers et Anderson qui ne figure nulle part avant cette date. »⁴⁰

L'idéal universaliste

Les *Constitutions* dites d'Anderson de 1723 portent le mythe d'une tradition initiatique ininterrompue depuis Adam et Eve, en passant par les Chaldéens et l'Egypte, la Tour de Babel⁴¹ et le Temple de Salomon, Thalès de Milet et Pythagore⁴²... La franc-maçonnerie, par sa généalogie mythique et par sa philosophie universaliste⁴³, concerne toute l'humanité. A Londres, cet universalisme n'était pas que théorique, et la présence de trois ambassadeurs du Maghreb, de deux juifs, de plusieurs jésuites et de nombreux membres des diverses Eglises protestantes, parmi les élus de la Royal Society, au XVIII^e siècle, le démontre amplement⁴⁴. Dès sa fondation, la franc-maçonnerie « moderne » génère

l'idéal cosmopolitique et laïque qui sera celui des Lumières, puis de la République.



Coloured Copper Engraving c.1750

*

* *

IV - Lumières radicales (XVIII^e siècle)

Sans doute, les Anglais d'alors n'étaient plus les seuls Européens à s'exaspérer des guerres religieuses, et à partir en quête d'une tolérance qui pourrait fonder la paix des Etats et la liberté des personnes. Elles sont célèbres ces pages où Voltaire admire la concorde cosmopolite de la capitale britannique : « Entrez dans la Bourse de Londres, cette place plus respectable que bien des cours, vous y voyez rassemblés les députés de toutes les nations pour l'utilité des hommes. Là le juif, le mahométan et le chrétien traitent l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute ; là le presbytérien se fie à l'anabaptiste et l'anglican reçoit la promesse du quaker. (...) S'il n'y avait en Angleterre qu'une religion, le despotisme serait à craindre ; s'il y en avait deux, elles se couperaient la gorge ; mais il y en a trente, et elles vivent en paix et heureuses. »⁴⁵

Frère Voltaire

Contemporain de celui de Voltaire, qui se fait, dès lors, le champion de Newton et de Locke, nous avons déjà vu quel fut l'enthousiasme de Montesquieu pour l'Angleterre et, surtout, pour sa franc-maçonnerie déiste, ou latitudinaire, qui faisait mine de rejeter, sans conviction réelle, l'« athée stupide » et le « libertin irréligieux »⁴⁶. Voltaire, quant à lui, mettra plus de temps à se reconnaître une certaine fraternité avec les fils

d'Anderson ; réciproquement, il n'est pas certain que ses turbulences n'aient pas différé longtemps son admission. Charles Porset estime que « [...] si son initiation fut tardive (7 avril 1778), c'est qu'alors – et alors seulement – une fraction de la maçonnerie (la loge des Neuf Sœurs) se reconnut dans Voltaire et fit sienne le combat qu'il avait mené contre les préjugés, l'obscurantisme théologique et l'injustice. »⁴⁷

Or, véritable leader du « mouvement philosophique » des Lumières, Voltaire, dès les années 1730, ne jura plus -à l'encontre même de Descartes- que par Newton et Locke⁴⁸. C'est par ses *Lettres philosophiques* (1734, plus de 20 000 exemplaires vendus) et les *Eléments de la philosophie de Newton* (vingt-six éditions entre 1738 et 1785 !), que le divulgateur de l'anecdote de la pomme révélera la philosophie -physique et métaphysique, moins l'alchimie tout de même- très authentique⁴⁹ du grand savant anglais, donnant ainsi une puissance inédite à la voie d'un déisme invoquant le grand architecte de l'univers⁵⁰.

La tolérance à l'épreuve du feu

Quant à l'influence morale et politique de Locke sur le patriarche de Ferney, elle fut clairement affichée, notamment par une note du onzième chapitre du *Traité sur la tolérance* (1763), où Voltaire renvoie à « l'excellente *Lettre* de Locke sur la tolérance » pour légitimer cette déclaration emblématique des Lumières : « Mais quoi ! sera-t-il permis à chaque citoyen de ne croire que sa raison, et de penser ce que sa raison éclairée ou trompée lui dictera ? Il le faut bien... »⁵¹ L'année d'après (1764), Voltaire, qui sera reçu franc-maçon quatorze ans plus tard, publiait son *Dictionnaire philosophique* « portatif » (afin de toucher le plus

grand nombre de lecteurs). A l'entrée « Tolérance », il jeta cette formule : « Qu'est-ce que la tolérance ? C'est l'apanage de l'humanité. » Deux ans plus tard, le 1^{er} juillet 1766, à Abbeville, un exemplaire du *Dictionnaire* sera brûlé sur le bûcher où sont consumés les restes du chevalier de la Barre, jeune libertin (libre penseur) qui fut torturé, décapité et réduit en cendres parce qu'il avait été jugé « impie, blasphémateur et sacrilège »...

« Lumières radicales » dans le secret des loges

Certes, les loges de France ne furent pas toutes, loin de là, les chambres d'écho de la philosophie éclairée venue d'outre Manche. Cependant, il n'y eu pas que les « Neufs Sœurs »⁵² (Paris) ou « L'Encyclopédique » (Toulouse) pour rejeter les « augustes fadaïses » (Helvétius) et élever un temple à la fraternité égalitaire, à la « République universelle » des francs-maçons, en bref, à *l'humanité*, concept totalement cosmopolitique. En France, Daniel Roche a mesuré l'importance considérable de l'appartenance maçonnique des académiciens provinciaux qui sont aussi fondateurs des « musées » des grandes métropoles⁵³. Mais, à l'échelle plus vaste de toute l'Europe, des francs-maçons du XVIII^e siècle eurent la volonté d'élaborer une morale et un ordre social nouveaux.

Selon Pierre-Yves Beaurepaire, « c'est incontestablement dans l'espace germanique que la rencontre entre Lumières maçonniques et Lumières profanes est la plus forte et la plus féconde, comme l'atteste le projet de l'*Aufklärer* autrichien Ignaz von Born (1742-1791) »⁵⁴. Ce « Maître en chaire » (ou « Vénérable », c'est-à-dire président) de la loge viennoise cosmopolite « A la Véritable Harmonie », citoyen de la République des

Lettres et des Sciences (il est *Fellow* de la Royal Society de Londres à partir de 1774 et membre associé des académies de Stockholm, Upsal, Göttingen, Saint-Pétersbourg, Padoue, Toulouse...), leader des Illuminés (*Illuminaten*), société secrète propagatrice des « Lumières radicales »⁵⁵, créateur de l'influent *Journal pour les francs-maçons* (*Journal für die Freimaurer*, un millier d'exemplaires pour chaque livraison), est au cœur des réseaux qui maillent l'Europe des Lumières. Dans une lettre d'août 1784, le franc-maçon de Basse-Saxe Georg Forster témoigne : « On ne peut que se réjouir de voir l'esprit des Lumières et la liberté de pensée se répandre chaque jour davantage, même dans les pays catholiques... La loge *A la Véritable Harmonie* est celle qui agit le plus en ce sens. »⁵⁶

Constitutions républicaines

L'honneur revient d'abord à Margaret C. Jacob d'avoir montré à quel point la franc-maçonnerie continentale (y compris française), surtout à partir de 1740, partageait l'esprit de tolérance cultivé par les loges britanniques originelles, comment elle idéalisa le cosmopolitisme expérimenté à Londres, mais aussi à Amsterdam, et combien la règle démocratique (« constitutionnelle ») des ateliers, abondamment divulguée, projeta l'idéal républicain de liberté et d'égalité dans toute la société des Lumières⁵⁷.

La grande historienne américaine (University of California, Los Angeles) est catégorique : « Les pratiques de la maçonnerie éclairée -les élections, la règle de la majorité, les discours tenus par des responsables élus, le gouvernement national sous l'autorité d'une Grande Loge, les constitutions-, qu'inspiraient les idéaux de l'égalité et du mérite,

devaient leur origine au développement de l'autorité parlementaire (...), ainsi qu'à une littérature républicaine qui avait vu le jour dans les années 1650, avec John Harrington, et qu'avaient poursuivie des théoriciens comme Algernon Sidney, John Locke et John Toland. (...) Donc, l'idéologie maçonnique de l'élévation par le mérite, qui justifiait la fraternisation égalitaire entre des possédants libres de choisir ceux qui les gouvernaient, relève avant tout de la tradition républicaine anglaise. »⁵⁸

Chevaliers de la Jubilation

Dans une veine bien différente de celle de Locke, c'est-à-dire nettement plus ésotérique et anti-cléricale, le trop méconnu John Toland (1670-1722), inventeur de l'Ordre des Chevaliers de la Jubilation, a exercé une influence considérable sur la franc-maçonnerie « moderne » et la cause républicaine et laïque, dans toute l'Europe et même au-delà. Le grand Paul Hazard le classe parmi les « rationaux »⁵⁹, le reconnaît comme champion de la diffusion massive du déisme en Angleterre (p. 237), le joint à Locke comme l'une des deux sources principales des Lumières (p. 420), le cite enfin (p. 271) : « Le plus abominable athéisme est moins funeste à l'Etat et à la société humaine que cette sauvage et barbare superstition qui remplit les Etats les plus florissants de divisions et de mouvements séditieux, qui fait le dégât dans les plus grands royaumes, et souvent même les bouleverse ; qui sépare les enfants de leur père, les amis de leurs amis, et rompt l'union des choses qui devraient être jointes par les liens les plus étroits... » (*Adeisidaemon*, 1709).

Il serait bien difficile de soutenir que le grand philosophe écossais David Hume (1711-1776) n'a pas lu Toland, lorsqu'il écrit ses *Dialogues sur la religion naturelle* (1752), dont la douzième partie réaffirme : « Comment se peut-il faire, si la superstition est si salutaire à la société, que l'histoire soit remplie de récits des funestes effets qu'elle a produits dans les affaires publiques ? Factions, guerres civiles, persécutions, bouleversement d'Etats, oppression, esclavage : telles sont les affreuses conséquences de son empire. Dès que nous rencontrons l'esprit de religion dans des récits historiques, nous devons toujours nous attendre à y trouver le détail des calamités qu'il a produites. »

Fatras ou fracas cosmopolite ?

Willem Frijhoff (Vrije Universiteit, Amsterdam) partage complètement l'analyse de Margaret C. Jacob, notamment à propos du cosmopolitisme : « C'est la franc-maçonnerie elle-même qui, aussi bien par ses structures que par son esprit et ses idéaux, sera très tôt l'un des principaux foyers du cosmopolitisme. La maçonnerie conçoit le monde comme une grande république fraternelle dont les nations sont autant de familles (*La Lyre maçonne*, 1763). (...) L'image mentale d'une république d'Europe partagée en Etats-provinces se retrouve chez Montesquieu et dans *Le Siècle de Louis XIV* (1756) de Voltaire. L'idéal cosmopolite traverse en particulier les courants déistes, panthéistes, matérialistes et républicains de la maçonnerie, soucieux de s'affranchir de la tutelle ecclésiastique et étatique pour promouvoir une société sécularisée, universaliste et fraternelle. »⁶⁰

Dès le début du XVIII^e siècle, les termes « cosmopolite », « cosmopolisme », « cosmopolitisme », « citoyen du monde »... fleurissent partout en Europe. « Weltbürger », en 1701, en Allemagne ; « Citizen or Commoner of the World », en 1709, en Angleterre ; « cosmopolite », en 1721, en France (*Dictionnaire de Trévoux*)... Conjointement, Charles Porset, historien de la franc-maçonnerie des Lumières, relève : « La tolérance est le signe de ralliement des meilleurs esprits ; reprenant une tradition qui remonte pour l'essentiel à la Réforme -mais dont Locke et Bayle furent les vecteurs-, les Philosophes unanimes condamnent le dogmatisme, la superstition, le fanatisme, l'arbitraire et la censure ; ils condamnent, en un mot, toutes les formes de l'intolérance. »⁶¹

Si tous les *étrangers* du monde...

« Je ne suis plus étranger ! », s'écrie le Cévenol La Beaumelle, lorsqu'il est fait franc-maçon à Genève. « J'ai six ou sept patries (...). J'aime mon état d'étranger partout », semble lui répondre, en Frère, le prince de Ligne⁶². Ces francs-maçons ne s'enthousiasmaient pas à la légère ; ils manifestaient leur adhésion à la quintessence de la philosophie éclairée de leur Ordre, un véritable programme moral et politique en fait : le cosmopolitisme. En 1777, un franc-maçon anglais s'adressait ainsi « to a French gentleman » sans doute initié à Exeter : « Toi, notre frère, natif et sujet d'un autre royaume, puissant et éclairé, en entrant dans notre Ordre, tu viens de contracter des liens sacrés et amicaux avec des milliers de maçons dans cette nation et bien d'autres. (...) C'est pourquoi, lorsque tu reviendras dans ton pays, prends garde à ce que le champ de tes amitiés ne se limite pas au champ étroit de ta nation, ou de religions

particulières, mais qu'il soit réellement universel et s'étende à toutes les branches de la race humaine. »

Les citations pourraient être multipliées. C'est William Preston qui écrit, dans ses *Illustrations of Masonry* (neuf éditions de 1772 à 1812) : « L'Ordre maçonnique est par nature cosmopolite. » Ou encore la loge marseillaise « Saint-Jean d'Ecosse » (fondée le 17 juin 1751) qui affirme que la franc-maçonnerie est « un Ordre moral, libre et cosmopolite »⁶³... Pierre-Yves Beaurepaire a mené les travaux historiques les plus rigoureux et massifs sur le cosmopolitisme maçonnique. Il a bien relevé que « la profession de foi cosmopolite est indiscutablement un des principaux *topoi* de la littérature maçonnique du XVIII^e siècle » et cite les noms de Schiller, Wieland, Fichte et Lessing. Mais il ajoute que, « au-delà de quelques figures emblématiques de l'*Aufklärung* et de la franc-maçonnerie, ce sont des milliers de frères qui sont amenés, au contact quasi-physique de l'autre, à 'interroger sur le cosmopolitisme, ses enjeux et ses contradictions. »

Comploteurs de la paix et de la fraternité

Ce partage massif de l'idéal maçonnique aura, bien entendu, un effet notoire dans la société. Pierre-Yves Beaurepaire lance : « Mais comme citoyens de l'univers, les francs-maçons peuvent-ils rester indifférents aux déchirements qui meurtrissent la sphère profane ? » La réponse est évidemment : non ! Aussi, « plusieurs grandes utopies maçonniques visent (à la fin du XVIII^e siècle) à transfuser au monde profane les valeurs maçonniques concorde, harmonie, fraternité, amitié... » Un de ces essais, le *Conciliateur de toutes les nations d'Europe ou Projet de paix*

perpétuelle, rédigé par Pierre-André Gargaz, fut soumis à Voltaire et Franklin, lequel publia en 1782 cet appel à constituer des « Nations Unies ». Il n'est pas impensable que Kant ait bien connu ce texte (son propre *Projet de paix perpétuelle* date de 1795), comme il connaissait le fameux *Projet* de l'abbé de Saint-Pierre (1713), et en ait repris l'idée de l'abolition des armées permanentes, entre autres propositions...

Outre Casanova, qui usa beaucoup de son « certificat » maçonnique, ce sont quelque « deux à trois mille étrangers, venus de tous les horizons » qui visitent les loges maçonniques françaises et s'y font même parfois initier. L'effet de connaissance, et de tolérance mutuelle, est évidemment considérable. Pierre-Yves Beaurepaire estime que « les frères qui leur ouvrent les portes du temple de la fraternité ont, pour leur part, le sentiment de concrétiser le projet maçonnique des origines : fonder la République universelle des francs-maçons, *réunir des hommes qui sans cela seraient restés à une distance perpétuelle*, découvrir et construire leur propre identité au miroir de l'autre. »

Illumination de la Réunion des Etrangers

D'où, par exemple, le succès immédiat et considérable de la loge franco-danoise la Réunion des Etrangers, à l'Orient de Paris, dès sa fondation, le 11 janvier 1784⁶⁴, d'autant plus qu'elle met à la disposition des « frères étrangers » une bibliothèque et un « cabinet (laboratoire) d'histoire naturelle, de physique et de chimie » (*Planche à tracer de la cérémonie de l'inauguration de la R. : L. : De St-Jean (...) sous le titre distinctif de la Réunion des Etrangers...*, citée par Pierre-Yves Beaurepaire). Un tel succès, fondé, de plus, sur le culte de l'idéal cosmopolite, attira l'intérêt

très politique des partisans des « Lumières radicales », républicains, ennemis des « jésuites ».

Un certain Nicolas de Bonneville, fondateur du Cercle social, en France, proche des *Illuminaten*, se mit en tête -avec un certain succès d'ailleurs- d'engager la franc-maçonnerie entière dans son combat contre le fanatisme catholique qui menaçait de s'emparer des loges par une croisade occulte contre les Lumières. Sa tactique : séduire la loge « la Réunion des Etrangers », en lui consacrant ses talentueux *Jésuites chassés de la Maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons* (1788). Dès le 9 juin 1788, l'atelier cosmopolite s'empressa de refuser officiellement cet hommage compromettant. Précaution bourgeoise qui n'empêcha en rien le Cercle social, par ailleurs nommé par Bonneville « Confédération des amis de la Vérité », et ses nombreuses publications (dont *La Bouche de fer*), de convaincre nombre de francs-maçons de la fin du XVIII^e siècle de participer à ce programme révolutionnaire : bâtir « la confédération des hommes, rapprocher les vérités utiles, les lier en système universel, les faire entrer dans le gouvernement des nations, et travailler, dans un concert général de l'esprit humain, à composer le bonheur du monde. »⁶⁵

De l'esprit (laïque) des lois

Les penseurs européens du XVIII^e siècle, qui n'étaient d'ailleurs pas tous philosophes à proprement parler, mais dont beaucoup maçonnaient en loges, aimaient à se réclamer du « parti de l'humanité ». La France constitua le centre de ce mouvement, dont un des premiers représentants fut le philosophe, par ailleurs déiste et franc-maçon, Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu (1689-1755). Après des

œuvres satiriques sur les défauts de la civilisation occidentale, dont les fameuses *Lettres persanes* (1721), il publia *De l'esprit des lois* (anonymement, à Genève, en 1748). Bien mieux que Voltaire, en fait, mais à partir de la même horreur de l'intolérance, Montesquieu affirme dans cette œuvre maîtresse la nécessité de séparer radicalement la loi politique et la loi religieuse.

« Je ne suis point théologien, mais écrivain politique », semble-t-il prévenir (*De l'esprit des lois*, XXIV, 1), avant de littéralement exécuter, au Livre XII de son chef-d'œuvre, les « inquisiteurs », dénonçant l'injustice de la répression des blasphémateurs, des juifs, des hérétiques, des magiciens... « Dans les actions qui blessent la Divinité, raille-t-il, là où il n'y a point d'action publique, il n'y a point matière à crime (...). Que si, confondant les choses, le magistrat recherche aussi le sacrilège caché, il porte une inquisition sur un genre d'action où elle n'est point nécessaire : il détruit la liberté des citoyens... » Poussant jusqu'au bout sa pensée, Montesquieu opère, au chapitre XXVI, la séparation absolue des « lois divines » et des « lois humaines ». Dans le droit fil de Locke (de son séjour en Angleterre, en 1729-1730, il a écrit : « A Londres, liberté et égalité », oubliant -volontairement?- la fraternité...), le baron donne ainsi ses lettres de noblesse à l'impératif laïque.

Droits de l'homme

Augustin Gazier (1844-1922), grand historien du XVIII^e siècle a dit quelle fut l'influence prépondérante de Montesquieu sur les Constituants de la Révolution française. « Précurseur de la Révolution française, et bien qu'il n'ait pas dans tous ses ouvrages consacré deux lignes à

l'institution des États généraux, il est l'écrivain dont les hommes de la Constituante ont le plus médité les ouvrages. Ennemi de tous les despotismes, partisan déclaré de la liberté politique, civile et religieuse, Montesquieu est moins aristocrate que Voltaire, plus tolérant que Diderot, et il n'aurait pas admis une seule des utopies de l'auteur du *Contrat social*. C'est à lui surtout que le monde est redevable du grand mouvement d'opinion, de la Révolution, au véritable sens de ce mot, qui a transformé presque partout les monarchies absolues en royautés constitutionnelles ou en républiques parlementaires, et qui a fait prévaloir le système de la séparation des pouvoirs. Il a été l'oracle des hommes d'État en mai 1789. » (*Grande Encyclopédie*, 1885-1902)⁶⁶. Les rédacteurs de l'article X de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 lui empruntent beaucoup lorsqu'ils décrètent : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » Dès lors, la religion était ravalée au rang des « opinions », distinguée radicalement de la loi, et ses manifestations étaient tenues hors de l'espace public.

République laïque des Frères

Le mouvement intellectuel des Lumières se distingua par son caractère profondément cosmopolite. Kant en Allemagne, David Hume en Écosse, Cesare Beccaria en Italie, Benjamin Franklin et Thomas Jefferson dans les colonies britanniques d'Amérique entretenaient d'étroits contacts avec les philosophes français qui furent tous, ou voulurent être, francs-maçons (ceux-ci étaient environ 50 000, en France, à la veille de la Révolution et la décennie 1780-1790 a connu entre vingt et quarante fondations de loges nouvelles chaque année). De cette « République

universelle», de l'idéal de tolérance de ses hérauts, la laïcité révolutionnaire⁶⁷, puis républicaine, allait hériter son inépuisable profondeur.

*

* *



Notes

¹ Ainsi peut-on lire, par exemple, dans le n° 8 des *Cahiers de l'URMIS* (Unité de recherche Migrations et Société), un article de Yves Gastaud, « Le cosmopolitisme, un univers de situations », où sont assénées ces niaiseries : « Étroitement lié à l'espace urbain, le cosmopolitisme décrit une situation de brassage de population. (...) Le premier champ sémantique attaché à la notion de cosmopolitisme remonte au début du XX^e siècle, notamment à la Belle Époque dans le cadre du développement d'un tourisme aristocratique. Il s'agissait de décrire la présence de multiples nationalités dans les villes de la Côte d'Azur et plus largement du littoral méditerranéen... »

² Robert Mandrou, « Géographie européenne de la vie intellectuelle », dans *Des humanistes aux hommes de science, XVI^e et XVII^e siècles*, éditions du Seuil, coll. Point Histoire, 1973, pp. 166-177. A propos d'une haute figure humaniste, hermétiste et cosmopolite, de la Renaissance européenne : Frances A. Yates, *Giordano Bruno and the Hermetic Tradition*, London, Routledge and Kegan Paul, 1964 ; trad. française : *Giordano Bruno et la Tradition hermétique*, Paris, Dervy, 1988.

³ Comment ne pas citer, aussi, l'abbaye de Thélème fantasmée par Rabelais : « Toute leur vie était employée non par lois, statuts, ou règles, mais selon leur vouloir et franc arbitre... » (*Gargantua*, chapitre LV)

⁴ Jean Charles Payen, *Les Origines de la Renaissance*, SEDES, 1969, p. 76.

⁵ Daniel Ménager, *Introduction à la vie littéraire du XVI^e siècle*, Bordas, coll. Etudes, 1982, p. 142. Un peu plus tôt dans le siècle (1555-1562), Ronsard et Scève, entre autres « poètes scientifiques », manifestaient, avec de nombreuses « précautions externes », une évidente « insouciance du christianisme en tant que religion révélée » (Albert-Marie Schmidt, *La Poésie scientifique en France au XVI^e siècle*, éditions Rencontre, 1970, pp. 435 et 436.

⁶ Son « adhésion » à la franc-maçonnerie date de 1730 (loge de la Horn Tavern, à Westminster). Le 2 juillet 1735, il s'exclame, à propos de Désaguliers : « Soit le bien arrivé docteur Désaguliers, la première colonne de la maçonnerie. Je ne doute pas que sur cette nouvelle, tout ce qui reste encore à recevoir en France de gens de mérite ne se fasse maçon. »

⁷ Alain Bauer, *Aux origines de la franc-maçonnerie. Isaac Newton et les newtoniens*, Dervy, 2003 ; Margaret C. Jacob, *The Newtonians and the English Revolution, 1689-1720*, Cornell University Press, 1976, reprinted by Gordon and Breach, 1990, pp. 218-221 ; Frances A. Yates, *The Rosicrucian Enlightenment*, London and Boston, Routledge and Kegan Paul Ltd, 1972 ; trad. française : *La Lumière des Rose-Croix*, Retz, 1978, pp. 221-249.

A propos de la fondamentale tradition néo-platonicienne, en philosophie, en hermétisme et en franc-maçonnerie, d'Alexandrie aux Lumières illuminées : Eugenio Garin, *Moyen Âge et Renaissance*, Gallimard, Bibliothèque des Idées, 1969, nombreuses pages ; Eugenio Garin, *Hermétisme et Renaissance*, éditions Allia, 2001, pp. 21-26 ; Antoine Faivre, *Accès de l'ésotérisme occidental*, deux tomes, Gallimard, Bibliothèque des Sciences humaines, nouvelle édition, 1996, nombreuses pages ; Françoise Bonardel, *La Voie hermétique*, Dervy, 2002, p. 91 : « On l'aura compris : la restauration de l'antique sagesse (à la Renaissance) -dont Hermès est censé avoir été le prophète contemporain de Moïse (parfois de Zoroastre)- trouve *a posteriori* en

Platon l'aboutissement philosophique de cette longue chaîne de transmission initiatique... » ; David Stevenson, *The Origins of Freemasonry. Scotland's Century, 1590-1710*, The Cambridge University Press, 1988 ; trad. française : *Les Origines de la franc-maçonnerie. Le siècle écossais, 1590-1710*, Paris, éditions Télètes, 1993, nombreuses pages (excellent index).

Pour une approche plus positiviste du sujet : Hélène Védrine, *Les Philosophies de la Renaissance*, PUF, coll. Que sais-je ?, 1971 ; H. Védrine, *Philosophie et magie à la Renaissance*, Le Livre de poche, coll. Biblio Essais, 1996 (comprend une critique de la thèse de Frances A. Yates sur Giordano Bruno, entre autres).

⁸ Betty Jo Teeter Dobbs, *The Foundations of Newton's Alchemy, or "The Hunting of the Greene Lyon"*, The Cambridge University Press, 1975 ; trad. française : *Les Fondements de l'Alchimie de Newton...*, Paris, éditions de La Maisnie, 1981, p. 198.

⁹ Le cosmopolitisme philosophique nous vient de l'antiquité grecque. « Tout comme Epictète, Cicéron cite avec approbation les propos de Socrate se proclamant citoyen du monde. Diogène fut le premier à se qualifier de *cosmopolite*. Transmis par la tradition stoïcienne et par les apologistes chrétiens (Origène, Tertullien), le thème est repris au temps de la Renaissance par les humanistes... » (Willem Frijhoff, « Cosmopolitisme », dans Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, dir., *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, p. 31).

¹⁰ Marianne Schaub, "La libre Hollande", dans « Spinoza ou une philosophie politique galiléenne », *La philosophie du monde nouveau, XVI^e et XVII^e siècles*, t. III de l'*Histoire de la Philosophie*, dirigée par François Châtelet, Hachette, 1972, coll. Pluriel, 1999, pp. 164-168 ; Antonio Rotondo, « Tolérance », dans Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, dir., *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, pp. 79-81 ; Jacqueline Lagrée, *Spinoza et le débat religieux*, Presses universitaires de Rennes, 2004 ; Pierre Bayle, *Pensées sur l'athéisme*, Desjonquères, 2004, et *Pierre Bayle, citoyen du monde...*, Actes du colloque du Carla (septembre 1996), Paris, Champion, 1999.

A propos d'Amsterdam au XVIII^e siècle, « ville la plus cosmopolite d'Europe », centre réformateur et maçonnique, lire les remarquable pages de Margaret C. Jacob (*Living the Enlightenment. Freemasonry and Politics in Eighteenth Century Europe*, Oxford University Press, 1991 ; trad. française : *Les Lumières au quotidien. Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*, A L'Orient, 2004, pp. 323-358) sur les « réformateurs cosmopolites et frères » de la grande ville bancaire et commerçante.

Quant à La Haye, c'est dès 1710 que s'y forma, peut-être, la plus ancienne loge continentale, autour du libraire et journaliste français réfugié huguenot Prosper Marchand, et avec le soutien de John Toland. Marchand était ami de Jean Rousset de Missy, autre réfugié, qui guida la franc-maçonnerie d'Amsterdam, haïssait l'absolutisme français et se disait panthéiste. A ce sujet : Margaret C. Jacob, « Maçonnerie », dans Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, dir., *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, pp. 270 et 271, et surtout Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment. Freemasonry and Politics in Eighteenth Century Europe*, Oxford University Press, 1991 ; trad. française : *Les Lumières au quotidien. Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*, A L'Orient, 2004, pp. 149-242.

¹¹ La thèse est acceptée par Roger Dachez, actuel président de l'Institut maçonnique de France. Cf. les pages 26-28 de son *Histoire de la franc-maçonnerie française*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2003.

¹² Philippe-Henri Morbach, « Introduction » à David Stevenson, *Les Premiers francs-maçons. Les loges écossaises originelles et leurs membres*, éditions Ivoire-Clair, 2000, p. 16 (trad. française

de David Stevenson, *The First Freemasons. Scotland early Lodges and their Members*, Aberdeen University Press, 1988.

¹³ David Stevenson, *The Origins of Freemasonry. Scotland's Century, 1590-1710*, The Cambridge University Press, 1988 ; trad. française : *Les Origines de la franc-maçonnerie. Le siècle écossais, 1590-1710*, Paris, éditions Télètes, 1993, p. 174. Pour sa part, Daniel Béresniak, se penchant sur les « anciens Devoirs » (Old Charges) des francs-maçons opératifs, affirme que c'est, dès le Moyen Âge, que « l'esprit de géométrie (est) fondateur de la tolérance », car la « reconnaissance de l'autre (chez les compagnons) dépend exclusivement de son mérite, et non de son origine ethnique, de son appartenance confessionnelle ou de son statut social » (*Juifs et francs-maçons*, éditions du Rocher, 1998, pp. 31-35).

¹⁴ Arthur Herman, *How the Scots Invented the Modern World*, Three Rivers Press, New York, 2001.

¹⁵ Plus largement, c'est bien en Grande-Bretagne, au XVII^e siècle, que fut inventé le libéralisme démocratique, fondé sur l'individualisme possessif. « C'est en effet l'époque où, à travers une lutte prolongée au Parlement, une guerre civile, une série d'expériences républicaines, une restauration de la monarchie et, enfin, une révolution constitutionnelle, se sont élaborés tous les principes qui, plus tard, allaient servir de fondements à la démocratie libérale. » (Crawford Brough Macpherson, *The Political Theory of Possessive Individualism*, Oxford University Press, 1962 ; trad. française : *La Théorie politique de l'individualisme possessif. De Hobbes à Locke*, Gallimard, 1971, nouvelle éd., coll. Folio Essais, 2004, p. 15).

¹⁶ *L'Ecosse des Lumières. Hume, Smith. Ferguson*, PUF, 2003.

¹⁷ Montaigne, *Essais*, Livre troisième, chapitre III, « De trois commerces ».

¹⁸ David Stevenson, *The First Freemasons. Scotland early Lodges and their Members*, Aberdeen University Press, 1988 ; trad. française : *Les Premiers francs-maçons. Les loges écossaises originelles et leurs membres*, éditions Ivoire-Clair, 2000, pp. 188-189.

¹⁹ David Stevenson, *The Origins of Freemasonry. Scotland's Century, 1590-1710*, The Cambridge University Press, 1988 ; trad. française : *Les Origines de la franc-maçonnerie. Le siècle écossais, 1590-1710*, Paris, éditions Télètes, 1993, p. 319.

La franc-maçonnerie a toujours développé une esthétique naturaliste bien peu catholique. « Dès leur origine, les maçons spéculatifs s'inscrivent dans l'Ordre cosmique. Témoins : le soleil, la lune, les quatre points cardinaux dessinés sur les tableaux de Loge et l'orientation de celle-ci (...), les voyages effectués au cours de la réception d'un candidat à l'admission dans le sens de la rotation du soleil, l'Etoile flamboyante du second degré, la voûte étoilée... Tout cela concrétise la volonté de faire de la Loge une représentation de l'Univers. Dès 1710, le Dumfries manuscrit 4, celui du Trinity College de Dublin 1711, le catéchisme de Pritchard 1730, etc. le confirment, qui, à la question : *Quelle est la hauteur de la Loge ?* répondent : *Aussi incommensurable que celle du firmament et de ses étoiles.* » (André Doré, *Vérités et légendes de l'histoire maçonnique*, EDIMAF, 1999, p. 66)

²⁰ Membre fondateur de la Royal Society, mais aussi « alchimiste, astrologue, archéologue, collectionneur assidu de reliques du passé, Ashmole était enraciné dans l'univers hermétique et ses correspondances magiques dont la nouvelle science (newtonienne) était issue »

(Frances A. Yates, *The Rosicrucian Enlightenment*, London and Boston, Routledge and Kegan Paul Ltd, 1972 ; trad. française : *La Lumière des Rose-Croix*, Retz, 1978, pp. 221 et suivantes).

²¹ Le mot de « Constitutions » renvoie clairement à la culture politique britannique parlementaire, telle que formée après la Révolution de 1688-89. Dans un certain contexte maçonnique (loge rebelle La Bien Aimée, à l'Orient d'Amsterdam), le terme devient synonyme de « république » (Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment. Freemasonry and Politics in Eighteenth Century Europe*, Oxford University Press, 1991 : trad. française : *Les Lumières au quotidien. Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*, A L'Orient, 2004 , pp. 99 et 109, 195-226).

Cf. aussi, les pages très denses de Margaret C. Jacob, sous le titre « Maçonnerie » (dans Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, dir., *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, pp. 273-275), à propos de l'apprentissage maçonnique de la « citoyenneté ».

²² Cf. Voltaire, « Cinquième lettre : sur la religion anglicane », dans les *Lettres philosophiques* (1733).

Les *whigs* exigent la tolérance à l'égard de tous les protestants du royaume, même les dissidents, et affirment que l'autorité du monarque doit être assujettie au consentement du peuple. Les *tories*, pour leur part, sont partisans du conformisme anglican et donnent à l'Église d'Angleterre le rôle de guide spirituel de la monarchie. Même s'ils dénoncent les non anglicans, ils peuvent être favorables à la montée sur le trône d'un roi catholique (Jacques II), parce qu'il est le souverain légitime, et que ce principe est inviolable.

²³ Charles Porset relève aussi le fait, pour démontrer combien l'article premier des *Constitutions* de 1723 place immédiatement la franc-maçonnerie hors du christianisme. « Certains ont pensé que cette religion (stipulée par le texte fondateur) était le christianisme (...). Peut-être, mais c'était oublier que de nombreux marchands juifs appartenaient à la Grande Loge (références bibliographiques) et qu'il eut été maladroit -et surtout contradictoire- de les écarter sur le papier d'une Fraternité à laquelle ils appartenaient. » (*Les Premiers pas de la franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle. « Le Secret »*, EDIMAF, coll. Encyclopédie maçonnique, 2000, p. 17)

Lire aussi Luc Nefontaine et Jean-Philippe Schreiber (*Judaïsme et franc-maçonnerie. Histoire d'une fraternité*, Albin Michel, coll. Spiritualités, 2000, p. 17) qui relèvent : « Quand à l'Irlandais John Toland (inventeur du Chapitre Général des Chevaliers de la Jubilation), il se rallie à la doctrine panthéiste de Spinoza. En 1709, il publie à La Haye les *Origines judaïques*, puis, en 1714, son traité *Reasons for Naturalising the Jews*, enfin, en 1720 et sous un pseudonyme, son ouvrage majeur, le *Pantheisticon*. La pensée de Toland gagnera la France, traduite par le baron d'Holbach, un des rares matérialistes du siècle. Toland sera lu par Mirabeau, qui s'en inspirera dans son combat pour l'émancipation des juifs. Car Toland plaide pour une tolérance religieuse très large. Il loue les juifs car « ils honorent un Etre Suprême, ou une Cause Première, et obéissent à la Loi de la Nature ». Ainsi, Toland est un des premiers écrivains du XVIII^e siècle à défendre la cause de la tolérance religieuse à l'égard des juifs. Aussi peut-on penser, à la suite de Margaret C. Jacob, que la tradition de tolérance religieuse et d'hétérodoxie qui constitue une part importante de l'idéalisme maçonnique dérive dans une large mesure de la pensée de panthéistes et de républicains comme Toland. »

Référence inévitable : John Toland, *Raisons de naturaliser les juifs* (1714), précédé d'une étude de Pierre Lurbe sur « Tolérance et citoyenneté », PUF, coll. Fondements de la politique, 1998. Léon Poliakov, dans son *Histoire de l'antisémitisme*, relève l'originalité de la position de Toland, dont le philo-sémitisme tranche avec l'antijudaïsme de l'époque. L'historien anglais

Cecil Roth y reconnaît « l'un des plus précoces plaidoyers pour une attitude libérale à l'égard des juifs ». Enfin, dans son ouvrage sur *L'Émancipation des juifs en Europe*, Jacob Katz souligne le caractère novateur d'une pensée qui fonde, au tout début du XVIII^e siècle, les thèmes majeurs des théories de l'émancipation.

En effet, Toland innove à un double titre. D'une part, il n'interprète plus l'histoire juive à la lumière de l'Histoire sainte : il renonce à y déchiffrer un dessein providentiel pour la lire comme une histoire simplement humaine. D'autre part, sa proposition de naturalisation générale vise à instituer les juifs en citoyens de plein droit et à en finir avec des régimes juridiques antérieurs, où l'octroi de privilèges ou d'immunités spécifiques les maintenait toujours en lisière de la citoyenneté. Ainsi, la naturalisation générale des juifs n'est pas une forme de la tolérance parmi d'autres ; elle en constitue, pour Toland, la forme achevée.

²⁴ Margaret C. Jacob, « Maçonnerie », dans Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, dir., *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, p. 271.

²⁵ Alain Bauer, *Aux origines de la franc-maçonnerie. Isaac Newton et les newtoniens*, Dervy, 2003, pp. 84-87.

²⁶ *Ibidem*, p. 81.

²⁷ Roger Dachez, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2003, p. 40. A propos du latitudinarisme des *Constitutions* d'Anderson, lire l'excellente synthèse de Pierre-Yves Beaurepaire dans *La République universelle des francs-maçons*, éditions Ouest-France, 1999, pp. 39-42.

²⁸ « Les Lumières maçonniques, entre naturalisme et illuminisme », dans *Renaissance traditionnelle* n° 130, 2002, et dans *Discursos e praticas alquimicas*, vol. II, Lisboa, Hugin Editores, 2003 (Colloque international de Lisbonne, 2000). Cf. aussi Jérôme Rousse-Lacordaire, *Rome et les francs-maçons : histoire d'un conflit*, Berg International, 1996, et *B.a.-ba Antimaçonisme*, éditions Pardès, 1998, dont la dernière partie est utilement consacrée à l'opposition violente, au sein de l'Ordre, entre Anciens et Modernes, déistes et laïques, traditionalistes et progressistes...

²⁹ Isaac Newton, *Sept affirmations sur la religion* (Keynes MS. 6), dans *Écrits sur la religion*, trad. de l'anglais, présentation et notes de Jean-François Baillon, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1996, p. 89.

³⁰ Frances A. Yates, *The Rosicrucian Enlightenment*, London and Boston, Routledge and Kegan Paul Ltd, 1972 ; trad. française : *La Lumière des Rose-Croix*, Retz, 1978, pp. 211-220.

³¹ Thomas Sprat, *History of the Royal Society*, Saint-Louis, Jackson I. Cope and Harold Whitmore Jones ; Washington University Press ; London, Routledge & Kegan, 1959 (fac-similé de l'édition de 1677), p. 62 et 63 ; trad. de Jérôme Rousse-Lacordaire.

³² Jean-Théophile Désaguliers, *The Newtonian System of the World, the best Model of Government*, dans Pierre Boutin, *Jean-Théophile Désaguliers : un Huguenot, philosophe et juriste, en politique*, Paris, Honoré Champion (Les Dix-huitièmes siècles), 1999.

³³ Alain Bauer, *Aux origines de la franc-maçonnerie ; Isaac Newton et les newtoniens*, Dervy, 2003, pp. 49 et suivantes.

³⁴ John Locke, *Identité et différence. L'invention de la conscience*, présenté, traduit et commenté par Etienne Balibar (bilingue anglais-français), Seuil, coll. Point Essais, 2004.

³⁵ « Jamais il ne fut peut-être un esprit plus sage... », s'exclame Voltaire, dès la première ligne de sa « Treizième lettre : sur M. Locke » (*Lettres philosophiques*, 1733)

³⁶ Excellente édition critique des trois textes, chez Flammarion, coll. GF, par Jean-Fabien Spitz (1992).

³⁷ Roger Dachez, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2003, pp. 36-40.

³⁸ On sait, entre autres ségrégations, ce que l'exigence de « liberté », pour accéder à l'initiation, recoupait comme exclusion vis-à-vis de tout domestique et même des compagnons et ouvriers artisans. Pour la France, Gérard Gayot a réalisé une remarquable sociologie historique des loges, démontrant l'élitisme des « frères » du Grand Orient des années 1770-80 (*La Franc-maçonnerie française. Textes et pratiques, XVIII^e-XIX^e siècles*, Gallimard, coll. Folio Histoire, 1991, pp. 153-178).

³⁹ Marie-Cécile Révauger, *Le Fait maçonnique au XVIII^e siècle, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis*, avec une préface de Daniel Ligou, EDIMAF, 1990, p. 26.

⁴⁰ André Doré, *Vérités et légendes de l'histoire maçonnique*, EDIMAF, 1999, p. 51.

⁴¹ Symbole primordial de la franc-maçonnerie, la Tour de Babel figure l'union originare des hommes, de leur langage et de leur religion, que le Dieu vengeur de la Bible ruinera pour longtemps en instaurant la confusion des langues. Sur les quelque cent cinquante versions connues de la légende de l'Ordre des francs-maçons opératifs (Old Charges), deux seulement parlent du Temple de Salomon : le *Regius* (1390) et le *Cooke* (1410), qui accorde beaucoup plus d'importance à la Tour de Babel et à Nemrod qu'à Salomon et son Temple (76 lignes de texte contre 28), selon André Doré (*Vérités et légendes de l'histoire maçonnique*, EDIMAF, 1999, p. 59).

Dans les *Constitutions* d'Anderson et la littérature maçonnique du XVIII^e siècle, le Temple de Salomon apparaît comme l'anti-Babel, ce que souligne Patrick Négrier (*Textes fondateurs de la Tradition maçonnique, 1390-1760*, Grasset, 1995, p. 371). Les rituels écossais du XVII^e siècle font souvent remonter l'origine du « Mot de Maçon » à Babel (cf. David Stevenson, *Les Origines...*, Paris, 1993, pp. 189 et 190). Pierre-Yves Beaurepaire rappelle opportunément (*Franc-maçonnerie et cosmopolitisme au siècle des Lumières*, EDIMAF, 1998, p. 16) : « Si le cosmopolitisme est au cœur de la pensée maçonnique des Lumières, c'est que le mythe fondateur de la franc-maçonnerie spéculative est moins la construction du Temple de Salomon comme on le pense souvent, que celle de la Tour de Babel. La perte du sens, l'impossibilité de communiquer, donc d'échanger et de transmettre son savoir, voilà les hantises des frères, la légende d'Hiram l'atteste. »

Newton croyait en l'existence d'une « vraie » et « primitive » religion, « jusqu'à ce que les nations la corrompent » (*Ecrits sur la religion*, trad. de l'anglais, présentation et notes de Jean-François Baillon, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1996, p. 62). Il précisait : « La religion primitive (naturaliste) était donc la plus rationnelle de toutes, tant que les nations ne l'eurent pas corrompue. Car il n'y a pas d'autre moyen (sans la révélation) d'atteindre à la connaissance qu'il y a une Dété que par la composition de la nature. » (*Ibidem*, p. 69)

⁴² *Anderson's Constitutions / Constitutions d'Anderson*, texte anglais de l'édition de 1723, introduction, traduction et notes de Daniel Ligou, EDIMAF, 4^{ème} éd., 2002.

⁴³ Charles Porset, *Les Premiers pas de la franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle. « Le Secret »*, EDIMAF, coll. Encyclopédie maçonnique, 2000, p. 17 : « Le texte des *Constitutions* fait référence à la religion dont tout le monde convient pour caractériser le credo qu'il attend de ses adeptes ; en d'autres endroits il évoque une religion universelle. »

⁴⁴ Georges Lamoine, « L'Europe de l'esprit ou la *Royal Society* de Londres », *Dix-huitième siècle*, 25, 1993, cité par l'excellent Charles Porset, *Les Premiers pas de la franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle. « Le Secret »*, EDIMAF, coll. Encyclopédie maçonnique, 2000, p. 19.

⁴⁵ Voltaire, *Lettres philosophiques*, 1733, Gallimard, coll. Folio Classique, 1986, pp. 60 et 61.

⁴⁶ Charles Porset, *Les Premiers pas de la franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle. « Le Secret »*, EDIMAF, coll. Encyclopédie maçonnique, 2000, pp. 17-32. La grande référence du latitudinarisme est évidemment la *Lettre sur la tolérance*, de John Locke (1689) qui préconise aussi la séparation rigoureuse des fonctions respectives de l'Etat et de l'Eglise, soit la laïcité. A partir du milieu du XVIII^e siècle, les francs-maçons anglais affirment, à tort, que le grand philosophe était l'un des leurs. A ce sujet et à propos d'une lecture maçonnique et républicaine de Locke, en Hollande, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment. Freemasonry and Politics in Eighteenth Century Europe*, Oxford University Press, 1991 ; trad. française : *Les Lumières au quotidien. Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*, A L'Orient, 2004 , pp. 226-241.

⁴⁷ Charles Porset, *Voltaire franc-maçon*, La Rochelle, Rumeur des âges, 1995, p. 8.

⁴⁸ De même, dans son « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie* (1751), D'Alembert ira jusqu'à écrire que « Locke créa la métaphysique à peu près comme Newton avait créé la physique » !

⁴⁹ Véronique Le Ru, *Voltaire newtonien. Le combat d'un philosophe pour la science*, Adapt et Vuibert, à paraître (mars 2005).

⁵⁰ Superbe analyse d'Alphonse Dupront, au chapitre « Lumières et religion : la religion de Voltaire », dans son classique *Qu'est-ce que les Lumières*, Gallimard, 1996, où il cite la « thèse monumentale » de René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, Nizet, 1956.

⁵¹ Voltaire, *Traité sur la tolérance*, présentation par René Pomeau, Flammarion, coll. GF, 1989, p. 83.

Cependant, Voltaire, contrairement à Montesquieu, n'ira pas jusqu'à souhaiter la séparation laïque des pouvoirs civils et religieux. Ne suivant pas, ici, la leçon de Locke et de Newton, « Voltaire ne retient guère que le refus gallican du pouvoir des papes de distribuer les couronnes et de prélever les annates (chapitre troisième). Notre séparation des Eglises et de l'Etat ne fut jamais l'un de ses objectifs » (« Présentation » de René Pomeau, dans Voltaire, *Traité sur la tolérance*, Flammarion, coll. GF, 1989, p. 21). Il n'empêche que ce gallicanisme a été identifié par Georges Weil, le grand historien de la laïcité et du radicalisme, comme la première des quatre « tendances » (Jean-Michel Ducomte, son préfacier, parle de « courants intellectuels ») qui « ont contribué à l'affirmation d'une conception laïque de l'Etat » français,

au XIX^e siècle (Gorges Weill, *Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle*, Librairie Félix Alcan, 1929, Hachette, coll. Pluriel, 2004, pp. 14 et 30).

⁵² Héritière de la loge « Des Sciences » d'Helvétius, les « Neuf Sœurs » accueillent Voltaire et Benjamin Franklin, Condorcet peut-être, parmi de nombreuses autres figures des Lumières européennes et atlantiques. Cf. Louis Amiable, *Une Loge maçonnique d'avant 1789. La Loge des Neuf Sœurs*, augmenté d'un commentaire et de notes critiques de Charles Porset, EDIMAF, 1989.

⁵³ Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, 2 vol., Paris et La Haye, 1978, éditions de l'EHESS, 1989.

⁵⁴ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des Lumières*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2004, pp. 98 et 99.

⁵⁵ Le spinozisme joua un rôle décisif dans la diffusion, partout en Europe, des « Lumières radicales », taxées d'athéisme tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles. Cf. Jonathan I. Israël, *Radical Enlightenment : Philosophy and the Making of Modernity 1650-1750*, Oxford University Press, 2001. Elles étaient aussi redevables au puissant et ancien courant libertin qui fit, entre autres et peut-être à raison, une lecture athéiste de Descartes...

A propos des « Illuminés », lire les pages lumineuses de Pierre-Yves Beaurepaire, dans *L'Europe des francs-maçons, XVIII^e-XXI^e siècles* (Belin, 2002, pp. 146-168) sur « les Illuminaten ou les convoitises maçonniques des Lumières radicales ».

⁵⁶ Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons, XVIII^e-XXI^e siècles*, Belin, 2002, pp. 135-145.

⁵⁷ Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment. Freemasonry and Politics in Eighteenth Century Europe*, Oxford University Press, 1991 ; trad. française : *Les Lumières au quotidien. Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*, A L'Orient, 2004 ; et Margaret C. Jacob, *The Radical Enlightenment. Pantheists, Freemasons and Republicans*, London and Boston, George Allen and Unwin, 1981. Margaret C. Jacob a elle-même rédigé une efficace synthèse de ses travaux : « Maçonnerie », dans Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, dir., *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, pp. 267-276.

⁵⁸ « Maçonnerie », dans Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, dir., *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, p. 269.

⁵⁹ Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne, 1680-1715*, Fayard, 1961, nouvelle éd., Le Livre de poche, coll. Références, 1994, pp. 142-146.

Margaret C. Jacob fait de Toland un vecteur essentiel de la pensée républicaine et anti-cléricale au sein de la franc-maçonnerie européenne (notamment en Hollande) et finalement de l'ensemble de la société des Lumières : « Toland était aussi extraordinaire que controversé. Il était l'un des penseurs les plus hérétiques de sa période, et, bien que fantasque, il avait acquis une réputation importante dans son siècle et au-delà. » (Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment. Freemasonry and Politics in Eighteenth Century Europe*, Oxford University Press, 1991 ; trad. française : *Les Lumières au quotidien. Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*, A L'Orient, 2004, p. 185).

Pour une approche plus prudente, voire dubitative : Charles Porset, « Les origines de la franc-maçonnerie », dans *Les Constitutions d'Anderson, texte de 1723 traduit par Louis-François*

de la Tierce (1742), Romillat, nouvelle éd., 2002, pp. 233-247 ; et Pierre-Yves Beaurepaire, *La République universelle des francs-maçons*, éditions Ouest-France, 1999, pp. 50 et 51.

⁶⁰ Willem Frijhoff, « Cosmopolitisme », dans Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, dir., *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, p. 32.

⁶¹ Charles Porset, *Voltaire humaniste*, EDIMAF, 2003, p. 53.

⁶² Pierre-Yves Beaurepaire, *Franc-maçonnerie et cosmopolitisme au siècle des Lumières*, EDIMAF, coll. Encyclopédie maçonnique, 1998, pp. 11 et 12.

⁶³ Tout ce passage et ce qui suit est tiré des ouvrages, impressionnants de science, de Pierre-Yves Beaurepaire. Le *Franc-maçonnerie et cosmopolitisme au siècle des Lumières*, déjà cité, mais aussi *La République universelle des francs-maçons* (éditions Ouest-France, 1999) et *L'Europe des francs-maçons, XVIII^e-XXI^e siècles*, Belin, 2002. Cet historien est l'auteur d'une thèse majeure, à l'occasion de laquelle il s'est longuement penché sur le destin de la loge parisienne « La Réunion des Etrangers » : *L'Autre et le Frère. L'Etranger et la franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Honoré Champion, *Les Dix-huitièmes siècles* 23, 1998.

⁶⁴ Pierre-Yves Beaurepaire, *Franc-maçonnerie et cosmopolitisme au siècle des Lumières*, EDIMAF, coll. Encyclopédie maçonnique, 1998, pp. 39-46.

⁶⁵ Pierre-Yves Beaurepaire, *Franc-maçonnerie et cosmopolitisme au siècle des Lumières*, EDIMAF, coll. Encyclopédie maçonnique, 1998, pp. 90-102.

⁶⁶ Cf., aussi, le brillant *Montesquieu* de Jean Starobinski (Seuil, coll. Ecrivains de toujours, 1953, 1989 et 1994, ainsi que la *Philosophie de la Révolution française*, précédé de *Montesquieu*, de Bernard Groethuysen (Gallimard, Bibliothèque des Idées, 1956).

⁶⁷ Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Seuil, 1990, nouvelle éd., coll. Points Histoire, 2000, pp. 231-239.